

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF2373

présenté par

Mme Youssouffa, M. Castellani, M. de Courson, M. Lenormand, Mme Bassire, M. Serva et
M. Mathiasin

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.